

MÉTROPOLE

GRAND LYON

grandlyon.com



TRAVAUX



Fin juin > fin août 2026



Saint-Priest
Boulevard Urbain Est

Démolition de la Passerelle de la Porte des Alpes



La Métropole de Lyon a la responsabilité de 3 683 ouvrages d'art dont 648 ponts, passerelles, trémies sur l'ensemble de son territoire.

Des campagnes de surveillance et d'inspection sont régulièrement réalisées afin d'établir leur état de santé.

L'analyse de la passerelle de la Porte des Alpes a démontré de graves désordres structurels qui exigent une démolition urgente de la passerelle pour des raisons de sécurité.

UNE STRUCTURE TRÈS ENDOMMAGÉE, DES RISQUES AVÉRÉS

La passerelle de la Porte des Alpes est constituée d'un tablier partiellement suspendu à deux arcs en bois. Elle franchit un axe routier majeur de contournement de la Métropole de Lyon : le Boulevard Urbain Est (BUE).

Après le constat de la dégradation des arcs en 2021, des mesures conservatoires ont été prises : confortement par étaieement en urgence, sécurisation à la base avec des glissières béton, pose de filets pour éviter tout risque de chute de matériaux. Depuis, toutes les possibilités pour maintenir l'ouvrage ont été étudiées.

À ce jour, la putréfaction du bois s'accélère et il est impossible de garder le contrôle sur la durée de vie des arcs : le risque de chute de l'ouvrage est réel. Il est nécessaire de déconstruire la passerelle pour des raisons de sécurité publique, à la fois pour les usagers de la passerelle et ceux du BUE situé en dessous.

CHIFFRES CLÉS



2003 : date de construction



Longueur : **52,67 m**

Largeur : **8,45 m**

Trafic journalier estimé de véhicules
au droit de la passerelle
(deux sens cumulés) :

22 500



dont **1500**



* Source : Données FCD Compass pour la Métropole de Lyon

UNE DÉMOLITION INDISPENSABLE SOUS HAUTE CONTRAINTE TECHNIQUE

Les contraintes liées à la fragilité de l'ouvrage et son franchissement du BUE conditionnent le mode opératoire choisi dans des conditions de sécurité optimales.



Ainsi, le déroulement des opérations sera le suivant :

**Du 29 juin
au 3 juillet**

Travaux de mise en état des cheminements piétons et cyclistes.

**Du 6 au
20 juillet**

Travaux préparatoires au démontage de la passerelle.

Le 20 juillet

Fermeture définitive de la passerelle aux modes actifs et aux cavaliers.

**Du 27 juillet
au 21 août**

Retrait de la passerelle (découpe des arches et du tablier, démolition des appuis, repli du chantier).

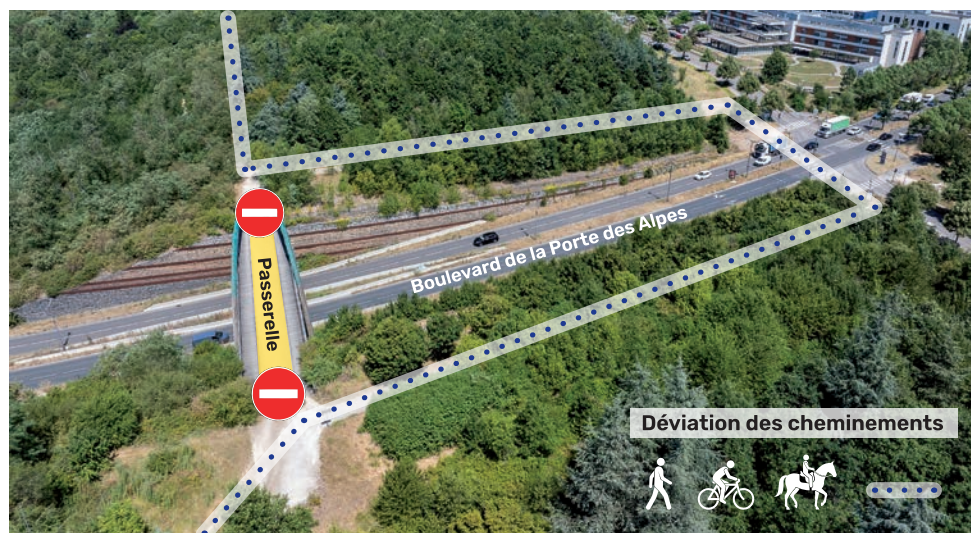


CALENDRIER ET INCIDENCES PENDANT LES TRAVAUX



- À partir du 20 juillet : passerelle définitivement fermée. Déviation mise en place.
- Du 20 juillet au 24 juillet : coupure partielle d'une voie de circulation du BUE (*tronçon allée des Parcs / rue du Dauphiné*).
- Du 27 au 31 juillet : fermeture totale du BUE (*tronçon allée des Parcs / rue du Dauphiné*).
- Du 3 au 14 août : coupure partielle d'une voie de circulation du BUE (*tronçon allée des Parcs / rue du Dauphiné*).
- Du 17 au 21 août : repli du chantier.

La date des travaux a été volontairement choisie durant l'été afin de limiter les nuisances et les perturbations pour les usagers.



Conseils et solutions pour vos déplacements au quotidien :

- **mobilites.grandlyon.com**

agence des
→ MOBILITES

Vous empruntez un espace public aux abords d'un chantier ; nous vous conseillons d'adapter votre vitesse, de respecter les itinéraires et les cheminements indiqués. Soyez vigilants lors de vos traversées. En cas d'intempéries ou de raisons techniques, les travaux pourront être prolongés au-delà de la période indiquée.

